AR PREFECTURE
016-200054047-20210622-2021_06_22_06-DE
Reçu le 23/06/2021

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 05

Date de Convocation :
lundi 14 juin 2021

Date d'affichage :
lundi 14 juin 2021

Le vingt-deux juin deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 14 juin 2021, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DUMASDELAGE Chantal, M. DEMONT Jean-Michel, Mme BARRY Marie-Christine, Mme MANCEAU Emmanuelle, M. MILLOTTE Amaury, Mme FOURNIER Sylvia, Mme LAFONT Cindy, Mme BOURDIER Elise

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme VILLEDARY Véronique, M. DEMONT Jean-Michel à M. DUPRÉ Jean-Noël, Mme BARRY Marie-Christine à M. PAULET Didier, Mme MANCEAU Emmanuelle à M. TEXIER Christophe, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2021/06/22
N°06

6 - Finances – Subvention exceptionnelle à l'association « Le Chemin du Hérisson » pour les 20 ans du Centre Social

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association Le Chemin du Hérisson, pour les vingt ans du Centre Social, va organiser en septembre une semaine festive sous chapiteaux sur le site des Ribières avec de nombreuses activités culturelles et de pratiques artistiques. Tous les ateliers, activités et spectacles seront gratuits pour les scolaires et les habitants du territoire. Le coût prévisionnel de l'opération est de 17 515 euros.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle de 400€ soit accordée. Il précise que la Communauté de Communes de Charente Limousine versera également une subvention de 400 €.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 400€ au profit de l'association le Chemin du Hérisson pour les 20 ans du Centre Social.
- **FAIT PROCEDER** à l'émission d'un mandat administratif au compte 6574
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 juin 2021

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens